

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 3 DÉCEMBRE 2012**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 27/11/2012

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 10/12/2012

**Délibération n° D-2012-560**

Cession de parcelles à Cartonnage du Sud Ouest

**Président :**

**MADAME GENEVIÈVE GAILLARD**

**Présents :**

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

**Secrétaire de séance :** Patrick DELAUNAY

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Nicolle GRAVAT, ayant donné pouvoir à Madame Virginie LEONARD, Madame Annick DEFAYE, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Geneviève GAILLARD

**Direction Urbanisme et Action  
Foncière**

**Cession de parcelles à Cartonnage du Sud Ouest**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

La Ville de Niort est propriétaire de parcelles cadastrée section EK N° 83 pour 33 a 51 ca, section EK N° 98 pour 95 ca, section EK N° 102 pour 3 a 03 ca, soit une superficie totale de 37 a 49 ca.

Ces parcelles sont situées dans la zone d'activités du quartier de Saint Liguairé et sont mitoyennes des installations de la Société Cartonnage du Sud Ouest. Cette entreprise souhaitant développer et étendre ses bâtiments, s'est portée acquéreur des trois terrains.

Un accord est intervenu sur la cession de ces parcelles pour le prix global de CENT UN MILLE DEUX CENTS EUROS (101 200,00 €) s'appliquant au terrain EK 83 pour 100 000,00 € et aux terrains EK 98 et 102 pour 1 200,00 € conformément à l'avis de valeur qui avait été délivré par le Service de France Domaine.

Il est précisé qu'il s'agit pour la Ville de Niort, d'une opération strictement patrimoniale, et en conséquence non soumise à TVA.

La recette sera imputée au budget de l'exercice

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- céder à la Société Cartonnage du Sud-Ouest les terrains ci-dessus désignés, au prix de 101 200,00 € ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir ;
- préciser que les frais liés à la réalisation de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL